

**COMMUNE DE LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 29 janvier 2019**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

*Affiché en exécution de l'article L. 2121.25 du code général des collectivités territoriales*

**Présents** : MM. Micat, Taupin, Roulet, Vandenhecke, Verna, Mmes Beauvais, Joubert, Michener, Prieur, de Saint-Seine, Tartarin,

**Excusés** : Mme Galisson, M. Adam

**Secrétaire de séance** : Mme Beauvais

**MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN**

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la modification statutaire de l'article 6 des statuts du syndicat intercommunal scolaire – contribution des communes membres comme suit :
- Nouvelle rédaction : Les frais de fonctionnement sont répartis chaque année entre les communes adhérentes comme suit :
  - 75 % proportionnellement au nombre d'élèves originaires de chaque commune qui fréquentent les classes du regroupement
  - 25 % proportionnellement à la population municipale de chaque commune adhérente

**LOCATION DU LOCAL PROFESSIONNEL SITUÉ 2 RUE DES FONTAINES**

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de louer le local professionnel situé 2 rue des Fontaines appartenant aux consorts Roy pour y installer les services techniques pour un montant mensuel de 400 € du 1<sup>er</sup> février 2019 jusqu'à la signature de la vente de l'immeuble.

**CREATION DE POSTES NON-PERMANENTS**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> février 2019 au 31 janvier 2020 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'agent technique à temps complet
- Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif territorial relevant de la catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 6 moi allant du 2 septembre 2019 au 29 février 2020 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'agent d'accueil à temps complet.
- Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 29 février 2020 inclus.  
Cet agent assurera des fonctions d'animateur du conseil municipal junior à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 2h.

## **CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN ASPIRATEURS A FEUILLES AVEC LA COMMUNE DE LIGUEIL**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention pour la mise à disposition d'un véhicule et d'un aspirateur à feuilles. Il est précisé que le tarif pour la mise à disposition du véhicule et de l'aspirateur à feuilles est de 130 € la demi-journée.

## **AVIS SUR LE PÉRIMÈTRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX SUR LE BASSIN VERSANT DE LA CREUSE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable concernant la proposition de périmètre du futur schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le bassin versant de la Creuse.

### **Questions diverses :**

#### **Devis – installation d'un portail et d'une clôture pour le nouveau local technique**

Des devis ont été demandés, aux entreprises : Périmètre et Vinerier, afin d'installer un portail et une clôture au nouveau local technique.

#### **Gestion des états des lieux des salles**

M. Verna, Mme Joubert et Mme de Saint-Seine acceptent d'intégrer la commission en charge de la gestion des états des lieux des salles.

#### **Travaux Logement de l'école**

Il est proposé de budgéter différents travaux pour 2019 sur le logement de l'école :

- Remplacement de deux chauffages gaz et de la gazinière raccordée à la citerne (fin de contrat avec Butagaz en septembre 2019).
- Remplacement d'un wc
- Réparation et peinture des volets extérieurs

Des devis sont en cours (afin de préparer un estimatif pour le budget 2019).

#### **Groupement de commande voirie 2019**

La consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie, dans le cadre du groupement de commandes voirie 2019, est en cours jusqu'au 11 janvier 2019.

Le bureau d'études sera retenu fin janvier 2019. Le recensement et le chiffrage des travaux auront lieu à partir de février 2019.

La prochaine commission des chemins est fixée le mardi 5 février de 8 h à 12 h afin de définir le programme de voirie et fossés 2019.

#### **Animation pour le 14 juillet**

Il est proposé de ne pas prendre d'animation pour le 14 juillet et de mettre le budget alloué à l'animation sur le feu d'artifice. Il pourrait être installé une enceinte (fond musical pour le repas et pour la marche aux lampions).

### **Aménagement du centre-bourg – travaux de reprise des rampants des plateaux**

Les travaux de reprise des rampants des plateaux devraient se réaliser le mardi 12 février 2019.

Un devis a été signé avec l'entreprise SES afin de remplacer les panneaux de signalisation des chicanes qui ont été détériorés. Par ailleurs, 12 plots solaires (à lumière blanche) ont été commandés afin d'améliorer la signalisation des chicanes (Rue Dangé d'Orsay et rue des Fontaines). Le montant total du devis s'élève à 828,29 € T.T.C

Par ailleurs, il est proposé d'installer des jardinières en béton sur les chicanes situées rue des Fontaines.

### **Contrat de location de la photocopieuse Toshiba**

Le contrat de location et de maintenance de la photocopieuse et de la sauvegarde a été revu. Une économie de 123,87 € sera réalisée par trimestre (réduction du prix de la copie couleur)

### **Commission fleurissement**

Un projet de fleurissement a été réalisé par Mme Emmanuelle Signoret, agent technique. De plus, un devis a été demandé à un paysagiste pour installer un arrosage automatique sur la place de la mairie. Ses propositions seront étudiées par la commission.

### **Locations des logements situés au-dessus de la mairie**

Les candidats ont été retenus pour les deux logements T3 et T2.

### **Conseil municipal junior**

Le conseil municipal junior s'est réuni afin de préparer les projets pour 2019 :

- Une après-midi jeux de société est organisée le samedi 6 avril 2019 de 15 h à 19 h
- Une présentation du fonctionnement du budget sera réalisée le samedi 23 mars avec la secrétaire
- Un projet autour des gestes qui sauvent à destination des Chapellois sera organisé en 2019 (il est envisagé de réaliser plusieurs formations : PSC1, initiation aux gestes qui sauvent pour différents publics : jeunes-parents, grands-parents, enfants...)
- Une visite des services de la communauté de communes est prévue en avril

### **Projet de plantation – La Ligoire**

Suite aux travaux de restauration de la morphologie du cours d'eau La Ligoire, un programme de plantation d'arbustes est prévu. Une rencontre a eu lieu avec la technicienne de rivières afin de choisir les essences à replanter sur la partie appartenant à la commune.

Par ailleurs, il est envisagé de réaliser des plantations en bordure du fossé d'assainissement de la lagune afin d'éviter l'érosion du fossé.

### ***La prochaine réunion de conseil municipal est fixée :***

- ***le mardi 26 février 2019 à 20 h.***